

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil Vingt Deux le Quatorze Novembre à dix huit heures

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 08 Novembre 2022**

Etaient présents :

Mesdames Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Françoise GUYONVARCH, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Sandrine LEFEUVRE,

Messieurs Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Didier LE BOLÉ, Jean-Marc MIDELET, Thierry LE TOUZO, Stéphane PIGACHE, Davy CATHERINE (arrivée à 18H10), Philippe NOGUÈS, Eric LE RUYET,

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Mesdames Colette PÉRENNEC, Laurence LE BOUILLE, Christelle LE GOHLISSE, Francette CHAULOUX

Messieurs Christophe BENOIT, Jean-Pierre FEIGEAN, David HELLEGOUARCH, Sylvain OLIVO

Madame Nathalie HOREL a été élu secrétaire de séance

4 - FINANCES – SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UN BOULODROME

Madame Le Maire rappelle la construction en cours du Boulodrome pour un montant de 186 207,18 €.

Considérant l'intérêt général et la nécessité de demander une subvention

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du Bureau municipal, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** Madame Le Maire à solliciter l'aide de l'Etat et du Conseil départemental et du Conseil Régional ou tout autre organisme financeur afin d'obtenir les subventions visées pour réaliser cette construction

- **DONNE POUVOIR** à Madame Le Maire pour l'accomplissement des démarches nécessaires

Délibération adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de Séance
Nathalie HOREL



Pour copie conforme
Le Maire,
Armelle NICOLAS

